

## Les mollières ou prés-salés

Au voisinage des baies et estuaires de la plupart des fleuves côtiers, et notamment dans la baie de Somme et sur le littoral du Marquenterre, s'étendent des prés-salés, nommés « mollières » en picard. Succédant à l'estran qui correspond au niveau inférieur de l'étage littoral recouvert régulièrement par la mer, les prés-salés se situent au niveau supérieur de l'étage littoral, entre 8 et 10 m cote marine, et ne sont atteints que par les plus grandes marées, les marées de vives-eaux.

Ces mollières assurent la transition entre les milieux marins et terrestres et sont peuplées de plantes halophiles qui apprécient la salinité de ces terrains.

L'ensemble de l'estuaire présente une succession de deux milieux très caractéristiques, le schorre et la slikke, noms qui viennent en ligne droite des Flandres, où ces types de terrains sont fréquents.

*Les mollières de la voie de Rue*



## La gestion du parc

### Philosophie générale

Dès son ouverture en 1973 et jusqu'en 1994, date de la création de la réserve naturelle, le parc ornithologique a évolué parallèlement à la réserve de chasse. Les deux sites étaient complémentaires, l'un nourrissant les oiseaux, l'autre les accueillant, notamment en période estivale, quand les dérangements occasionnés par la fréquentation du site perturbaient les reposoirs traditionnels de la baie.

Depuis 1994 la réserve naturelle existe et joue un rôle primordial pour l'avifaune. Le parc ornithologique est désormais partie intégrante de cette réserve et il semble de ce fait bien difficile d'analyser séparément ces deux entités, les oiseaux protégés sur tout cet ensemble ne reconnaissant pas les frontières et se déplaçant à leur gré entre les deux espaces qui leur offrent une formidable succession d'habitats alliant pinède, taillis sous futaie, taillis, dune blanche, dune grise, dune arbustive, prairies, marais, mollières, vasières et sable.

La réserve naturelle, dont le parc ornithologique, constitue l'élément principal du site RAMSAR de la baie de Somme, héberge désormais, en période hivernale, l'essentiel des effectifs d'oiseaux d'eau présents sur tout le site.

En effet au cours des trente dernières années, des oiseaux se sont implantés en temps que nicheurs sur ce site. Dans le même temps, la gestion des milieux a consisté à favoriser ces espèces « spontanées » sans oublier, bien sûr, celles qui nichaient depuis longtemps déjà dans la région.

Il a également été nécessaire de définir les espèces prioritaires et les actions à mener pour les retenir ; le choix a été fait de se baser sur la directive « oiseaux » du programme NATURA 2000.

Gérer au mieux le site impliquait aussi de préserver le caractère péri-estuarien du polder où les plans d'eau avaient tendance à s'adoucir et les prairies humides à se couvrir de buissons et d'arbustes, nuisant ainsi à la nidification et au nourrissage des nombreuses espèces que l'on souhaitait retenir dans le parc.

En effet, plus la diversité d'habitats proposés est importante, plus le nombre d'espèces présentes est grand.

La partie de la réserve située en baie évolue naturellement. Au contraire l'intervention de l'homme au sein du parc vise à préserver une richesse d'habitat en s'opposant à une évolution naturelle rapide tournée vers le boisement.

Dans le parc, la priorité est ainsi donnée à la conservation des zones humides et aux milieux ouverts, milieux dits intermédiaires, qui ne demandent qu'à évoluer. Ainsi, dès 1995, ont été menés de front le défrichage des zones arbustives et la gestion de l'eau selon des critères qualitatifs et quantitatifs précis.

Depuis 2002, année du bilan pour les actions précédentes, quelques grands principes de gestion ont été jugés prioritaires :

- Les niveaux et la salinité de l'eau sont adaptés en permanence aux besoins des oiseaux.
- L'identification et l'amélioration des ressources alimentaires de l'avifaune sont entreprises, notamment en ce qui concerne l'avocette élégante.
- Limitation des prédateurs des oiseaux en période de reproduction (corneilles noires, sangliers et renards).
- Les sites de nidification sont entretenus annuellement et la végétation est contenue, soit par fauchage, soit par pâturage.
- L'avifaune nicheuse, en particulier les espèces aquatiques, est recensée chaque semaine par observation.





## La faune de la réserve et du parc

Si les oiseaux, et essentiellement les oiseaux aquatiques, sont les hôtes de prédilection du parc et son image de marque, sa faune, autre que son avifaune, est d'une diversité et d'une richesse passionnante qui mérite un détour.

Les zones humides du parc sont ainsi l'habitat apprécié de toute une faune dulcicole, vivant exclusivement en eaux douces, dont beaucoup d'amphibiens et d'odonates tels les libellules.

Certaines plantes entretiennent en outre des ravageurs spécifiquement attachés à chacune d'entre elles ; c'est le cas, par exemple d'une punaise et de plusieurs coléoptères se régaland exclusivement des graines et des feuilles de l'oyat. Ces coléoptères, mais aussi une foule de petits escargots et de cloportes phytophages se nourrissant des matières végétales abondantes dans ce milieu, constituent les proies idéales pour les crapauds comme le crapaud calamite.

